

Fiche de données de sécurité

conformément à la directive 1907 / 2006 / CE

Nom commercial: **NEUTREX**

Révisé le: 30.06.2010

Date d'impression: 30.06.2010

FR

Version: 001

01 Identification de la substance / préparation et de la société

Nom commercial

Neutrex (n° réf. 953.761.00.1)

Utilisation de la substance / préparation

Lubrifiant pour joint / lubrifiant

Fabricant / distributeur UE

Geberit Produktions GmbH
Theuerbachstrasse 1
DE-88630 Pfullendorf
Téléphone: 0049 (0) 7552 934 01

Département à contacter pour informations techniques

Geberit International AG
Schachenstrasse 77
CH-8645 Jona
Téléphone: 0041 (0)55 221 63 00
Fax: 0041 (0)55 221 67 47
Email: sustainability@geberit.com

Renseignement d'urgence

UE: Centre anti-poisons de Munich
téléphone: 0049 (0) 89 19 240
CH: Centre Suisse d'Information Toxicologique
Téléphone: 145 (CH)
Téléphone: 0041 (0)44 251 51 51 (international)

02 Identification des dangers

Indication des dangers

-

Effets néfastes particuliers pour l'homme et l'environnement

Pas de risques particuliers à mentionner.

Veillez toutefois respecter les informations de la présente fiche de données de sécurité.

Fiche de données de sécurité

conformément à la directive 1907 / 2006 / CE

Nom commercial: **NEUTREX**

Révisé le: 30.06.2010

Date d'impression: 30.06.2010

FR

Version: 001

03 Composition / informations sur les composants

Caractérisation chimique

Mélange composé des substances indiquées ci-après en quantités non dangereuses.

Substances dangereuses

<ul style="list-style-type: none"> CAS 68411-30-3 EINECS 270-115-0 	Acide benzènesulfonique, sels de sodium, dérivés alkylés C10-13	Xn; Xi; R22-36/38	5 - 10 %
<ul style="list-style-type: none"> Polymère 	Ethoxylat d'alcool gras	Xn; Xi; R22-41	< 1,0 %

Remarques complémentaires

Dépourvu de chlore organiquement lié.

Le libellé des indications de dangers mentionnées est disponible au chapitre 16.

04 Premiers secours

Informations générales

Aucune mesure particulière n'est requise.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou imbibés.

En cas d'inhalation

Emmener à l'air frais.

En cas d'effets graves, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau.

En cas d'irritation durable de la peau, prévenir un médecin.

En cas de projection dans les yeux

Garder les yeux grands ouverts et les rincer.

En cas d'irritation prolongée des yeux, consulter un spécialiste.

En cas d'ingestion

Une personne couchée sur le dos, prise de vomissements, doit être mise en position latérale.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Fiche de données de sécurité

conformément à la directive 1907 / 2006 / CE

Nom commercial: **NEUTREX**

Révisé le: 30.06.2010

Date d'impression: 30.06.2010

FR

Version: 001

05 Mesures de lutte contre les incendies

Moyens d'extinction appropriés

- CO2
- Poudre d'extinction
- Pulvérisation d'eau

Risques particuliers

Possibilité de dégagement de gaz toxiques si chauffé ou en cas d'incendie :
monoxyde de carbone (CO) et dioxyde de carbone (CO2).
En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Equipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Porter un appareil de protection respiratoire autonome à circuit fermé.

Remarques particulières relatives à l'extinction

Adapter les mesures d'extinction à l'environnement.
Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

06 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles

Risque particulier de glissement à cause du produit déversé ou ayant coulé.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Précautions pour la protection de l'environnement

Prendre des mesures de précaution pour éviter la contamination du sous-sol et du sol.

Méthodes de nettoyage

Ramassage mécanique.
Eliminer ceux-ci dans des réservoirs appropriés fermés.

07 Manipulation et stockage

Manipulation

Aucune mesure particulière n'est requise en cas d'utilisation conforme.

Stockage

Ne stocker que dans les emballages d'origine fermés.
Ne pas stocker avec les aliments.
Ne pas entreposer avec des produits oxydants ou acides.
Entreposer à température ambiante.
Mettre à l'abri du gel.

Fiche de données de sécurité

conformément à la directive 1907 / 2006 / CE

Nom commercial: **NEUTREX**

Révisé le: 30.06.2010

Date d'impression: 30.06.2010

FR

Version: 001

08 Contrôle et limitation de l'exposition / équipement de protection individuel

Valeurs limites d'exposition professionnelles et/ou valeurs limites biologiques

Le produit ne contient pas de substances en quantité importante, présentant des valeurs-seuils à surveiller par poste de travail.

Equipement de protection individuel

Protection respiratoire

N'est pas nécessaire en cas de ventilation suffisante du local.

Protection des mains

Porter des gants en caoutchouc nitrile.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Se renseigner auprès du fabricant pour le temps de pénétration exact, et le respecter.

Protection des yeux

Porter des lunettes de protection.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection professionnels.

Mesures d'hygiène et de protection générales

Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Les mesures de précaution habituelles doivent être observées lors de la manipulation des lubrifiants.

Tenir à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux destinés aux animaux.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du temps de travail.

09 Propriétés physiques et chimiques

Présentation

Etat de la matière : pâte

Couleur : blanchâtre

Odeur : caractéristique

Données concernant la sécurité

Valeur pH : 9,0 (50 g/l 20 °C), CB-A-025, conformément à DIN 51369

Densité : -

Point d'inflammabilité : -

Température d'inflammation : - (ne s'enflamme pas spontanément)

Hydrosolubilité : soluble

Point d'ébullition : -

Pression de vapeur : -

Viscosité : -

Limite supérieure d'explosibilité : - (non explosif)

Limite inférieure d'explosibilité : - (non explosif)

Teneur en solvants : -

Teneur en substances solides : -

Fiche de données de sécurité

conformément à la directive 1907 / 2006 / CE

Nom commercial: **NEUTREX**

Révisé le: 30.06.2010

Date d'impression: 30.06.2010

FR

Version: 001

10 Stabilité et réactivité

Conditions à éviter

-

Matières à éviter

-

Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux connu.

Aucune décomposition dans le cadre d'une utilisation et d'un stockage conformes.

11 Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Indications sur la toxicologie expérimentale de l'acide benzènesulfonique, dérivés alkylés en C10-13 68411-30-3, sels de sodium : DL50 (oral, rat) : > 2000 mg / kg.

Action irritante

Le produit peut provoquer une légère irritation de la peau et des yeux.

Sensibilisation

Aucun effet sensibilisant connu.

Remarques toxicologiques complémentaires

Le produit n'est pas à étiqueter selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la « directive générale CEE sur la classification des préparations de la CE ». En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif sur la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

12 Informations écologiques

Ecotoxicité

Toxicité aquatique de l'acide benzènesulfonique, dérivés alkylés en C10-13 68411-30-3, sels de sodium :

EC50 43,2 mg/l (algues) 72 h

60,9 mg/l (bactéries) 18 h

6,8 mg/l (daphnie) 48 h

LC50 5,1 mg/l (poisson zèbre) 96 h

Persistance et dégradabilité

-

Autres effets nocifs

Classe de pollution de l'eau 2 (auto-évaluation) : susceptible de contaminer les eaux.

Ne pas laisser s'écouler dans la nappe phréatique, les eaux naturelles ou les égouts.

Fiche de données de sécurité

conformément à la directive 1907 / 2006 / CE

Nom commercial: **NEUTREX**

Révisé le: 30.06.2010

Date d'impression: 30.06.2010

FR

Version: 001

13 Considérations relatives à l'élimination

Substance / préparation

A éliminer conformément aux dispositions légales locales et nationales.
Ne pas rejeter dans l'environnement.

Emballages contaminés

Confier les réservoirs vides aux entreprises locales de recyclage, de récupération ou d'évacuation des déchets.

14 Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR, RID)

-

Transport maritime (ADN, IMDG)

-

Transport aérien (IATA)

-

Informations complémentaires

Il ne s'agit pas d'une marchandise dangereuse au sens des dispositions relatives au transport.

15 Législation

Rapports sur la sécurité chimique

-

Règlements de l'Union Européenne

- Classe de pollution de l'eau (pour DE):

2 susceptible de contaminer les eaux (auto-évaluation)

- Marquage conformément à 1999 / 45 / CE:

Le produit n'est pas à étiqueter selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la « directive générale CEE sur la classification des préparations de la CE ». Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les Directives communautaires / le règlement allemand sur les matières dangereuses (GefStoffV).

Autres règlements

-

Fiche de données de sécurité

conformément à la directive 1907 / 2006 / CE

Nom commercial: **NEUTREX**

Révisé le: 30.06.2010

Date d'impression: 30.06.2010

FR

Version: 001

16 Autres informations

Utilisation conforme

Lubrifiant pour joint / lubrifiant

Teneur des phrases R pertinentes visées au point 2 et 3

R22 : nocif en cas d'ingestion.

R36/38 : irritant pour les yeux et la peau.

R41 : risque de lésions oculaires graves.

Autres informations

La classification correspond aux listes CEE actuelles, elle est toutefois complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

Modification par rapport à la dernière version

Signalée par 

Service établissant la fiche de données

Département Environnement et Développement durable

Les données figurant dans la présente fiche de données de sécurité représentent l'état de nos connaissances lors de la mise à l'impression. Ces informations sont destinées à vous donner des indications pour une manipulation sûre du produit mentionné dans cette fiche de données de sécurité, lors de son stockage, de son traitement, de son transport et de son élimination. Ces indications ne peuvent pas s'appliquer à d'autres produits. Si le produit mentionné dans cette fiche de données de sécurité est traité, ajouté ou mélangé à d'autres substances ou soumis à une transformation, les indications contenues dans cette fiche de données de sécurité ne sont pas applicables au nouveau produit alors obtenu, sauf indication spécifique clairement exprimée.